



En décembre 2013 Madame DE ALMEIDA a suivi l'institut de Droit Pratique une formation consacrée au recouvrement des impayés.

Cette formation a été source de compétences nouvelles permettant de traiter en interne les problématiques d'impayés que ce soit dans un cadre amiable ou judiciaire.

L'approche très pratique permet notamment de déterminer la procédure correspondante à chaque situation, et d'obtenir un titre tel qu'une injonction de payer sans avoir recours à un prestataire.

Cela est particulièrement utile pour les créances d'un montant relativement modique, que nous sommes obligés d'abandonner.

Fait à La Garenne Colombes, le 28 avril 2017


28 AVRIL 2017
LA GARENNE COLOMBES
01 41 19 04 96
01 47 84 96 94